

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 539/2017
Date: 7 juin 2017
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2017.STA.539
Classification: Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Pierre Amstutz, Corgémont, avec effet au 30 juin 2017.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare



Madame **Moussia von Wattenwyl**, née en 1971, enseignante sec. 1, Rue du Plan 4, 2720 Tramelan, inscrite sur la liste 6, Verts JB, dans le cercle électoral du Jura bernois,

élue au Grand Conseil au 1^{er} juillet 2017.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du Jura bernois.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier
Auer



Destinataire

- Chancellerie d'Etat